Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 606

Artikel: Au seuil de l'an nouveau....

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264320

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE GENEVE
J. 27 JAN. 1942 E 1436

27 DÉCEMBRE 1941 — GENEVE VINGT-NEUVIEME ANNÉE — N° 606

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les temps sont difficiles, dites-vous? Vous êtes là pour les rendre meilleurs.

MARC-AURÈLE.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est échu au 31 décembre qu'ils peuvent régler le montant de leur abonnement pour 1942 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui, multipliée, finit par compter.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Le statut de la femme

On nous communique de Londres le texte de la lettre que le Comité de Liaison des organisations féminines internationales a adressé au début de l'été à toute la presse :

Nous, grandes organisations féminines internationales qui collaborons par le moyen de notre Comité de Liaison, estimons opportun d'exprimer au sujet du statut de la femme les vœux communs des femmes d'un grand nombre de pays, dont quelques-unes ne peuvent actuellement faire entendre leur voix.

Lorsqu'en 1937 la Société des Nations institua un Comité d'experts pour étudier le statut de la femme à travers le monde, elle répondait ainsi à la demande générale de toutes celles des femmes qui estimaient que leur situation dans l'Etat était une question d'importance fondamentale. Depuis lors, la guerre a prouvé une fois de plus la nécessité pour toute communauté humaine de se rendre compte quel rôle vital est tenu par les femmes, car même dans les pays où elles sont théoriquement considérées comme une classe à part de la population dont les intérêts se limitent aux questions domestiques, l'on est obligé dans la pratique de reconnaître que leur concours est indispensable dans une sphère beaucoup plus vaste.

Nous réalisons pleinement qu'il est impossible de prévoir maintenant quelles seront les conditions de vie d'après guerre pour tous les citoyens engagés dans les hostilités ; mais quelles que puissent être ces conditions, nous tenons à stipuler clairement que notre conviction n'a pas varié d'une ligne, et que nous estimons toujours que l'égalité de statut entre l'homme et la femme est un élément essentiel pour que ces conditions de vie d'après guerre donnent satisfaction à la communauté. En tant que femmes et citoyennes, nous poursuivons notre travail pour obtenir cette égalité.

(Signé) : CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES. — ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE ET L'ALTION CIVIQUE ET POLITIQUE DES FEMMES. — ALLIANCE UNIVERSELLE DES UNIONS CHRÉTIENNES DE JEUNES FILLES. — LIGUE INTERNATIONALE DE FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ. — FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES UNIVERSITAIRES. — UNION MONDIALE DE LA FEMME POUR LA CONCORDE INTERNATIONALE — UNION MONDIALE DES FEMMES TEMPÉRANTES. — ALLIANCE SOCIALE ET POLITIQUE STE-JEANNE. — FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES MAGISTRATS ET AVOCATS. — FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DANS LES PROFESSIONS ET LES CARRIÈRES LIBÉRALES. — GUILDE INTERNATIONALE DES FEMMES COOPÉRATRICES.

Photo Schuh, Zürich

Cliché de l'Annuaire des Femmes suisses

Au seuil de l'An nouveau...

... Que sera-t-il ? Que nous apportera-t-il ? et quelles dates, maintenant encore chargées d'inconnu, s'inscriront-elles sur les feuilles blanches de nos calendriers ? Et qui donc, dans les temps terribles que nous vivons, peut regarder sans inquiétude cet avenir dont demain va faire pour nous aujourd'hui ?

Non pas sans inquiétude, certes. Mais aussi avec courage et résolution. Bien en face et sans faiblesse, nous lui posons en même temps cette question : « Que seras-tu ? » et la seule réponse qui puisse lui être faite, celle que formulait lapidairement un grand homme d'Eglise : **„Demain ?... Demain sera ce que nous le ferons".**

Que feront les femmes américaines pour leur pays en guerre ?

Alors que chez nous, la crainte de la concurrence féminine conduit à des mesures d'injustice et d'arbitraire comme celles que notre journal doit, hélas ! constamment signaler, ailleurs, au contraire, l'on réalise pleinement l'aide que peuvent apporter les femmes à leur pays en ces temps difficiles. Il était en effet instructif de lire dernièrement, sous la plume du correspondant américain d'un de nos quotidiens romands, que l'emploi intensifié de la main-d'œuvre féminine faisait partie intégrante des plans d'armements des Etats-Unis :

«A la fin de la dernière guerre, les femmes formaient le 24 % de la main-d'œuvre dans les usines aéronautiques. Une enquête du *Bureau of Employment Security* a établi que sur 1894 occupations dans 21 industries d'armement, il n'y en avait que 331 qui ne se prêtaient pas au travail féminin. L'Office féminin du ministère du Travail a fixé à deux millions le nombre des femmes américaines qui pourraient être employées dans l'industrie de guerre. 373.000 seulement se sont annoncées jusqu'ici aux offices de placement. (La résistance physique des femmes est évaluée à 697 ; à 1000 celle des hommes). D'autre part, l'on fait déjà appel aux femmes pour la défense civile et les activités sociales ».

En effet, et bien que la conscription obligatoire votée par le Congrès ne semble viser pour le moment que les hommes, les journaux américains nous apportent l'écho de préoccupations du même ordre en dressant la liste des diverses organisations qui enrôlent des femmes pour les préparer à des tâches diverses. Voici en effet l'Office de Défense civile, présidé par La Guardia, le maire de New-York, dont le programme correspond à celui du Service du même nom en Grande-Bretagne, et dont l'activité s'exerce dans chacune des neuf grandes divisions de défense ; voici